



Formation spécialisée du CSAR du jeudi 28 novembre 2024 : Télétravail, ENCCRF, Signalements...

L'alliance CFTC/FO était représentée par Johann Pascot, Norlhoda El Ouazizi et Emilie Patteyn.

En introduction, la Direction Générale a rappelé les difficultés générées par la nouvelle circulaire sur le contrôle unique des exploitations agricoles (Cf. réunion du 27/11/24 dédiée à ce sujet). Elle a également indiqué un assouplissement au recours à l'enveloppe budgétaire « métiers », non encore entièrement consommée, et adressé des consignes de souplesse en dialogue de gestion, même si des difficultés administratives demeurent. Elle s'est engagée à travailler sur le sujet face aux difficultés générées par cette double enveloppe (métier / fonctionnement).

1. bilan sur le télétravail en AC (Administration Centrale) et SCN (Services à compétences nationales)

536 agents disposent d'une autorisation de télétravail en AC-SCN avec en moyenne 1,8j / semaine de télétravail.

L'alliance CFTC/FO rappelle l'importance de la formation des cadres pour la gestion des agents en position de télétravail. En effet, il reste incompréhensible que des cadres continuent à se reposer uniquement sur les agents en présentiel, écartant les collègues en télétravail dans la distribution des tâches.

Concernant la dotation en matériel pour l'ergonomie des postes en télétravail, **L'alliance CFTC/FO** se réjouit que les agents d'administration centrale et SCN puissent bénéficier de dotations conséquentes notamment coussins, tapis de souris, 2^{ème} écran, etc...

Toutefois, **L'alliance CFTC/FO** déplore que les agents en DDI soient exclus de ces dotations ne pouvant compter que sur les dotations prévues par SGCD locaux (autant dire sur rien) pour s'équiper. La Direction doit se soucier de tous les collègues ! **L'alliance CFTC/FO** a donc rappelé l'importance de l'unité de la DGCCRF, que l'on se trouve en région, en département, en administration centrale ou en SCN. Notons que l'administration n'a apporté aucun élément sur les DREETS.

L'Administration n'a pu que déplorer également cet état de fait puisque depuis la réforme de l'ATE, un budget est alloué pour le fonctionnement des DDI sans que la DGCCRF ne puisse intervenir sur son déploiement.

L'alliance CFTC/FO a également déploré que l'organisation du travail soit dictée par les fonctionnalités permises par nos outils (SIRHIUS pour les uns, CASPER pour les autres) et non l'inverse. Est-ce la machine qui commande ?

2. Forfait mobilité durable

La Direction Générale précise que les formulaires seront bientôt disponibles en DDI et sont déjà en ligne sur Géci pour les autres. Concernant le versement 2024, il devrait commencer à être distribué courant avril 2025.

L'alliance CFTC/FO s'est étonnée du faible nombre de demande et rappelle l'importance d'une meilleure communication sur le sujet en particulier en département soumis aux aléas des SGCD. La Direction Générale a convenu d'une accentuation de la communication, en particulier sur le fait que les agents prenant les transports en commun gratuits pouvaient en bénéficier.

3. Accueil des stagiaires en unités de stage : la pénurie d'accueil en DDI mène les stagiaires en DREETS

Avec une promotion comptant 170 inspecteurs et une quarantaine de contrôleurs pour 180 places de stages au total, l'ENCCRF a sélectionné et tenu compte de certaines priorités d'affectation (personnes porteuses d'un handicap, parent isolé, stagiaire avec enfant à charge). **L'alliance CFTC/FO** rappelle qu'il serait opportun d'y ajouter une priorité pour les proches aidants. Le directeur de l'ENCCRF en a convenu.

L'alliance CFTC/FO souhaite que l'Administration porte une attention à ce que les DDI soient en capacité de former les stagiaires, à l'heure où de nombreuses directions ne disposent plus de budget pour les déplacements...

Certaines directions ayant refusé l'accueil de stagiaires, on se réjouirait presque, si ce n'était pas aussi dramatique, de la défection de quelques lauréats du concours...

Pour compenser l'absence de place en DDI, l'ENCCRF s'est alors tournée vers les Directions Régionales, qui ont accepté d'accueillir des stagiaires. Si **L'alliance CFTC/FO** comprend bien que l'ENCCRF a dû se résoudre à ce choix pour cause de pénurie de lieu de stage, il faudra être vigilant à ce que les stagiaires puissent tous bénéficier d'une formation complète et de qualité : les enquêtes en DDI et en DREETS n'étant pas similaires. Le directeur de l'ENCCRF se défend en mettant en avant que la méthodologie d'enquête est la même en DREETS et en DDI. On peine tout de même à croire l'argument quand on compare un contrôle alimentations animales, un CPMM et un contrôle des délais de paiement...

Bon gré mal gré, chaque stagiaire a trouvé une place en stage.

Depuis la modification des indemnités de frais de missions, **L'alliance CFTC/FO demande que les stagiaires puissent bénéficier de la même prise en charge, comme leurs collègues titulaires, à l'occasion des contrôles. Cette demande a enfin été prise en compte depuis cette année ! L'alliance CFTC/FO s'en félicite en particulier dans le contexte inflationniste que nous subissons tous.**

4. Relogement de l'ENCCRF : reporté !

Suite à un improbable revirement de situation immobilière (les locaux retenus n'étant pas capables en l'état de supporter le nombre de personnels prévus), d'importants travaux doivent être effectués dans les futurs locaux (estimé à 10 millions d'euros)... La direction Générale s'est voulue rassurante, assurant que tout cela avait été budgétisé...

De fait : l'ENCCRF demeurera dans ses locaux place Ernest jusque fin 2026 à minima ! On a envie de dire « tout ça pour ça » ! Surtout, comment la Direction Générale a pu passer à côté la problématique alors que ce déménagement est évoqué depuis des mois ! Les frais engendrés par ce revirement auraient pu servir aux agents et aux négociations sociales...

5. Point de situation DD91 et DD67

DDPP 91 : une mission d'inspection de l'IGS est en cours. Malheureusement, dans la situation d'urgence où se trouvent nos collègues, les délais de réponse vont sembler une éternité, pendant laquelle la souffrance au travail et les RPS continueront de faire leur office...

DDPP 67 : la Direction Générale s'engage à tout mettre en œuvre pour qu'ils puissent retrouver un certain confort, et espère voir les stagiaires bien accueillis. Les concernés jugeront...

La Direction s'est également engagée à visiter le site d'hébergement des collègues et à agir autant que son périmètre le lui accorde... en DDI. Que peut-on vraiment en attendre si ce n'est un constat par elle-même de l'odeur nauséabonde, du manque de place avec les collègues serrés les uns aux autres au point de se retrouver en partie dans le couloir ?

L'alliance CFTC/FO enjoint la Direction Générale à tout mettre en œuvre pour que les agents puissent bénéficier de conditions de travail satisfaisante et garantissant leur santé physique et mentale ! Il en va de sa responsabilité.

Le point 3 de l'ordre du jour qui consistait en un suivi du plan d'action « charge de travail en AC » n'a pas pu être traité, faute de temps, et est donc reporté.

**Pour l'alliance CFTC/FO, vos conditions de travail sont une priorité !
N'hésitez pas à nous transmettre toute difficulté.**